

9ème congrès international francophone de la Société de Pathologie Exotique, en partenariat avec la Société Médicale d'Afrique Noire de Langue Française
12 – 13 & 14 novembre 2013 – UCAD 2 – Dakar
Transitions épidémiologiques en Afrique : quelles réponses des systèmes de santé ?



BULLETIN D'INSCRIPTION PAYS EUROPEENS – NATIONAUX EUROPÉENS

A RENVOYER À : SOCIÉTÉ DE PATHOLOGIE EXOTIQUE, 20 Rue Ernest Renan, F – 75015 Paris
Nom & Prénom: ....

Adresse : ....

Tél : ....

Email : ....

☐ souhaite m'inscrire au « **9ÈME CONGRES INTERNATIONAL FRANCOPHONE DE LA SOCIETE DE PATHOLOGIE EXOTIQUE» (9CIF13)**

Participation membre SPE: ....150 €
Participation non membre: ....180 €
Participation institutionnelle (tiers payeur) ou sur place : 220 €

TOTAL ……………………………………………. €

souhaite recevoir une facture ☐

Ces droits comprennent l'ensemble des documents du congrès, les pauses et les déjeuners du midi

☐ envoie un résumé avant le 4 septembre, sur l'un des thèmes du congrès à l'aide des recommandations figurant au verso

MODALITES DE PAIEMENT

☐ par chèque bancaire à l'ordre de la Société de Pathologie Exotique

☐ par virement sur le compte courant de la Société de Pathologie Exotique sous la reference 9CIF13
Société Générale IBAN FR76 3000 3033 4100 0508 8811 752 – BIC SWIFT : SOGEFRPP

☐ par carte bleue : / . . . . / . . . . / . . . . / . . . . / expire . . / . . Cryptogramme . . .

Date : Signature

APPEL A COMMUNICATION – SOUMISSION EN LIGNE. Date limite de réception : 4/09/2013

Appel à communications (orales et affichées) sur les thèmes suivants :
Maladies infectieuses. Pathologies chroniques. Systèmes de santé. Communications libres.

Les résumés seront soumis en ligne sur le site http://spe-smanlf-2013.sciencesconf.org

S'inscrire sur le site et suivre le mode d'emploi des soumissions de communications.

Le bulletin d'inscription et le règlement de votre participation au colloque doivent être envoyés à la SPE, 20 Rue Ernest Renan, F-75015 Paris.

VISA BIOMÉTRIQUE (à partir du 1er juillet 2013 – séjour inférieur à trois mois) - HÉBERGEMENT

o coût du visa court séjour (<à 90 jours) : 50 € (hors frais de traitement).
o les détenteurs de passeports diplomatiques et de service seront dispensés de visa ainsi que les agents en mission officielle munis de passeports ordinaires.
o la demande de visa devrait être effectuée en ligne, avec possibilité de paiement par carte bancaire.*
o En France, les demandeurs disposeront de 4 consulats généraux (Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux) et d'une agence consulaire (Le Havre) pour rechercher leur visa, en sachant qu'il y aura aussi la possibilité de le recueillir à l'arrivée aux aéroports internationaux de Dakar et du Cap Skirring, si difficulté particulière.
* des précisions seront apportées ultérieurement dès réception des informations officielles de la part des autorités sénégalaises

Des chambres ont été réservées au Savana Dakar**** pour la durée du congrès. Leur nombre est limité.
Pour plus d'informations, merci de vous rendre sur le site de la SPE <www.pathexo.fr>

☐ souhaite réserver une chambre ☐ Double ☐ Single au Savana Hotel. Date arrivée ../ .. / .. Date de départ .. / ../ ..
à partir de 100 € la nuit (petit déjeuner compris). 30 % du montant à régler à l'inscription. 70 % 10 jours avant l'arrivée.

☐ souhaite avoir des informations sur les transferts aéroport – hôtel à Dakar .

☐ sera indépendant sur la durée du congrès.

D'autres possibilités d'hébergement sont à l'étude et seront indiquées sur le site de la SPE www.pathexo.fr.

Société de Pathologie Exotique
20 Rue Ernest Renan, F-75015 Paris
Siret : 784 617 80 00011
Tél : (33) 1 45 66 88 69,
Courriel : socpatex@pasteur.fr
www.pathexo.fr

Président du congrès : DELMONT Jean, Marseille, Président de la SPE
Vice – Président : Assane KANE, Dakar, Président de la SMANLF
Comité d'organisation : BA Momar Code, BELLEFLEUR Jean-Pierre, BLANCHY Sixte, DIA Abdarahmane, HAMON Murielle, KLOTZ Francis, MILLELIRI Jean-Marie, de NONI Gérard, PAYS Jean-François.

Edition du 05/06/13